

International Synergies
industrial ecology solutions

Avec le soutien de :



Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du PNSI (Programme National de Synergies Inter-entreprises), initié par l'Institut de l'économie circulaire avec le soutien de l'ADEME et des Conseils régionaux Aquitaine, Bretagne, Normandie et Auvergne - Rhône-Alpes.

Contacts

CCI Grenoble

Aline Pierre
T. 04 76 28 25 75
aline.pierre@grenoble.cci.fr

CCI Nord Isère

Julien Ravello
T. 04 74 95 71 77
j.ravello@nord-isere.cci.fr

Association des entreprises de Centr'Alp

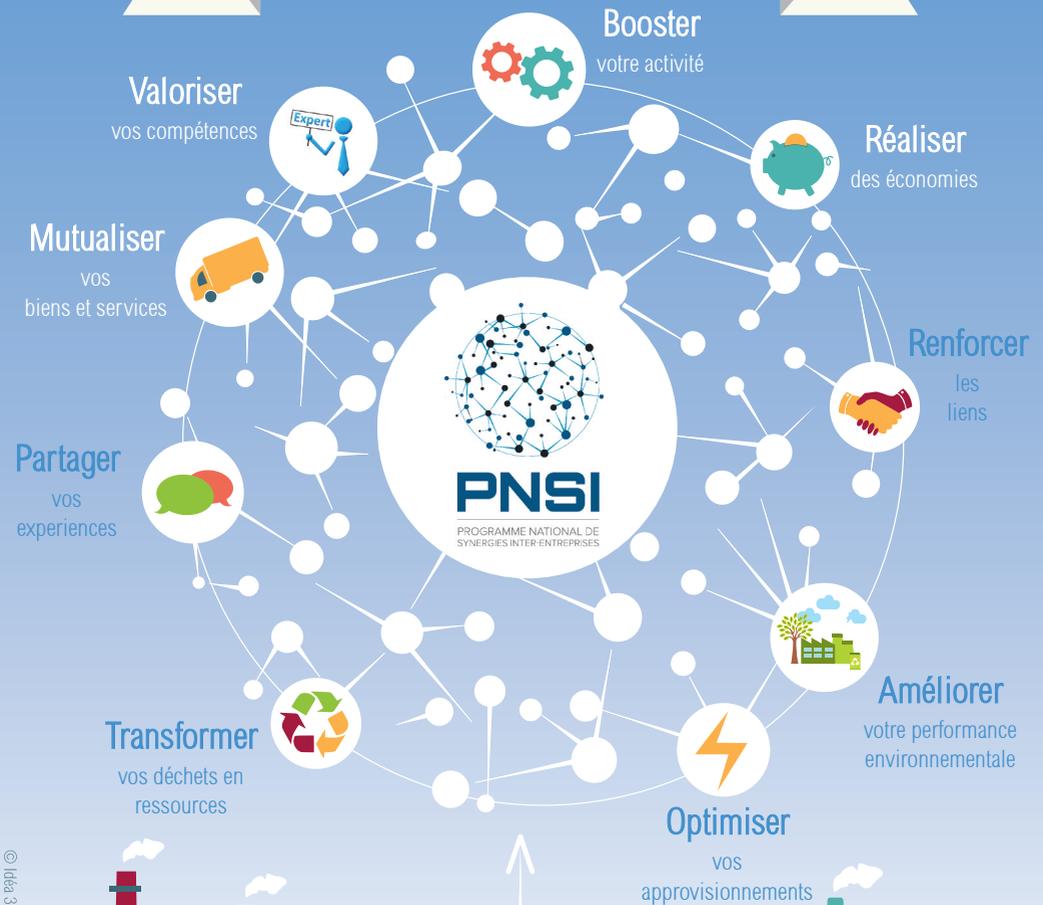
Benjamin Arnaud
T. 06 74 27 25 04
benjamin.arnaud@association-centralp.com

Maquette : service communication CCI de Grenoble - Avril 2016.



Programme National de Synergies Inter-entreprises

Ateliers en Auvergne - Rhône-Alpes



Atelier le
21 juin 2016 à 9 h
Centr'Alp



Chambre de commerce et d'industrie
1 place André-Malraux - CS 90297 - 38016 Grenoble Cedex 1
T. 04 76 28 28 28 - F. 04 76 28 27 27 - contactinfo.cci@grenoble.cci.fr
www.grenoble.cci.fr



AUVERGNE - Rhône-Alpes*

*Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du Conseil Régional.



© Idéa 35

© Idéa 35

ATELIERS INTER-ENTREPRISES

Identifiez des synergies en local pour booster votre activité

Quels bénéfices pour vous ?

- Développer des synergies avec des entreprises locales.
- Réaliser des économies, améliorer votre compétitivité et votre rentabilité.
- Développer votre réseau.
- Accroître votre performance environnementale.

Comment ?

- 1 atelier de travail inter-entreprises.
- 40 à 50 entreprises participantes par atelier*.
- Inscription gratuite.
- Atelier réservé aux entreprises générant des flux de matières.

*En moyenne, 250 synergies identifiées par atelier.

Pour participer au prochain atelier près de chez vous, le

21 juin 2016 de 9 h à 12 h à Centr'Alp, au Pôle Formation des Industries Technologiques ,

inscrivez-vous dès maintenant sur :

www.pnsi.fr/auvergne-rhone-alpes/

Renseignements par e-mail ou téléphone :
aline.pierre@grenoble.cci.fr - 04 76 28 25 75
benjamin.arnaud@association-centralp.com

06 74 27 25 04

Créez
de la richesse



Mutualisez
vos biens et services



Optimisez
vos approvisionnements



Une synergie inter-entreprises, c'est quoi ?

Une synergie vise à mutualiser ou à optimiser l'utilisation des ressources matérielles et immatérielles selon un principe simple : **les ressources résiduelles ou inutilisées d'une entreprise** (matières premières, déchets, énergie, eau, logistique, équipements, compétences...), **peuvent être utilisées par une ou plusieurs autres entreprises.**

Il en résulte une performance mutuelle, à la fois économique, sociale et environnementale.

... Et après l'atelier ?

- > Un rapport individualisé avec la liste de vos synergies potentielles et les contacts en local pour vous lancer.
- > Un suivi dans la mise en œuvre de ces synergies.